

MAI 2015

# Vivre à Tauxières-Mutry

## Bulletin municipal d'informations

Edité par :

Mairie de Tauxières-Mutry  
Place Nungesser et Coli  
51150 Tauxières-Mutry

Tél : 03.26.57.03.00  
Fax : 09.70.61.62.70

[tauxieres.mutry@wanadoo.fr](mailto:tauxieres.mutry@wanadoo.fr)

### Horaires Secrétariat :

Lundi 8h-12h 13h30-18h

Jeudi 8h-12h 13h30-17h

### Permanence du maire :

Sur rdv le lundi ou le soir

## Edito du Maire :

Votre conseil municipal a voté début avril le budget de l'année 2015 sans augmentation de la fiscalité locale pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive.

Cet exercice devient toutefois de plus en plus difficile surtout si l'on souhaite maintenir un certain niveau d'investissement nécessaire à notre commune. En effet, la baisse des dotations de l'état pour la contribution au redressement des comptes publics, l'augmentation du fond de péréquation intercommunale pour aider les communes en difficulté et l'abandon par l'état de certaines compétences comme l'instruction des documents d'urbanisme engendrent un déficit de nos recettes de l'ordre de 15 000 € en 2015 et ce mécanisme de baisse est engagé pour au moins 3 ans donc faites le calcul !

Il nous faut donc trouver des alternatives qui ne soient pas, si possible, des hausses d'impôts mais plutôt des baisses de nos dépenses de fonctionnement. Pour cela, nous avons commencé à travailler en communauté de communes à un schéma de mutualisation qui doit nous permettre d'aller dans ce sens avec notamment des groupements d'achats et des possibilités de mise en commun de matériels et de personnels.

Une autre réflexion est également engagée avec l'éventualité de la création d'une commune nouvelle regroupant Fontaine sur Ay, Louvois et Tauxières-Mutry. Les intérêts d'un tel regroupement sont multiples : maintien des dotations de l'état, priorité pour l'attribution des subventions d'investissement, remboursement de la TVA dans l'année au lieu de l'année suivante, regroupement des moyens matériels et humains. Un autre intérêt et non des moindres est la représentativité de nos communes dans notre future communauté de communes ou d'agglomération puisque la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) devrait imposer des collectivités intercommunales d'au moins 20 000 habitants ce qui n'est pas le cas de la CCGVM actuellement. Nous devrions donc rejoindre une nouvelle entité plus grande composée d'un nombre important de communes et nous aurions plus de « poids » si nous représentions 1000 habitants au lieu de 340 (population moyenne de nos villages).

Toutefois, rassurez-vous, si nous allons au bout de ce processus de regroupement, nos communes actuelles ne disparaîtront pas puisqu'elles deviendront communes déléguées de cette commune nouvelle conservant ainsi leur identité et leur territoire.

Vous serez bien entendu informés des avancées de cette réflexion et nous nous engagerons dans cette voie que si nous jugeons que cette évolution est bénéfique pour Tauxières-Mutry mais je pense qu'il est préférable de s'unir par son choix avec des communes entre lesquelles des liens évidents existent plutôt que d'être dans l'attente et peut être subir une union de force par arrêté préfectoral avec des communes que l'on n'aurait pas choisies !

Philippe Richomme

## Embellissement:

Afin d'essayer d'améliorer l'embellissement de notre village, la commission communication propose de récompenser les efforts de fleurissement des façades, balcons et fenêtres de la commune. Ces récompenses seront remises le lundi de la fête patronale alors n'hésitez pas à participer à cette initiative.



## Eclairage public :

Les opérations de rénovation de l'éclairage public rue d'Avenay, rue de St Denis, rue de Mutry, rue du Poncet et rue de l'église auront lieu dès que le câblage France Telecom sera terminé ce qui devrait être fait fin mai.

Nous profiterons de ces opérations pour renforcer l'éclairage de l'abri bus de la RD9 ainsi que l'éclairage du passage clouté du rond-point.

## Etat civil :

Naissance :

Marilou Lecomte le 4 février 2015

Eléna Drux le 14 mars 2015

## Assainissement :

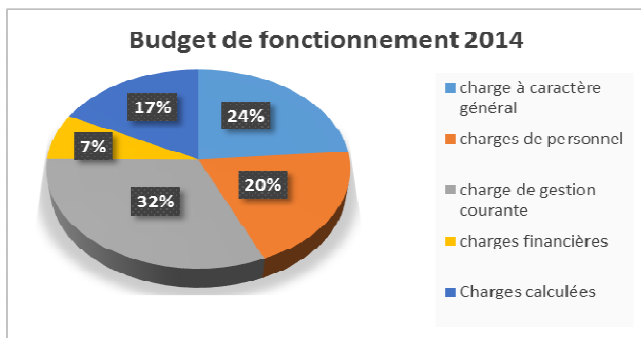
Les travaux d'assainissement arrivent à leur terme pour la partie réseaux. Les réfections de voirie ont été pratiquées lorsque les tests de compactage et d'étanchéité se sont révélés satisfaisants ce qui a engendré des retards plus ou moins importants. Nous étudions actuellement la possibilité de réaliser un gravillonnage bi couche dans certaines rues afin d'améliorer la résistance au temps de ces voies.

Coté nettoyage, nous allons procéder à celui-ci après la totalité des réfections et nous vous remercions d'assurer ensuite l'entretien des abords de votre propriété.

Concernant le raccordement au réseau, il ne sera possible que lorsque la station sera mise en fonctionnement et que celui-ci sera validé. Des informations vous seront alors communiquées sur cette procédure.

## Budget :

Les dépenses de fonctionnement en 2014 se sont élevées à 269 000 € et se sont réparties de la façon suivante :



**Charges à caractère général :** énergie, fournitures diverses, entretien bâtiments, voirie, matériels.

**Charges de personnel :** salaires et charges sociales

**Charges de gestion courante :** élus, regroupement scolaire, subventions diverses

**Charges financières :** remboursement intérêts des emprunts et frais financiers

**Charges calculées :** indemnités de compensation à la communauté de communes, Fond de péréquation intercommunal

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 319 000 € ce qui a permis un excédent budgétaire de 50 000 €. Les dépenses d'investissement étaient de 278 300 € pour le solde des travaux du groupe scolaire, les travaux de la micro crèche et de l'aménagement paysager financés par les excédents et l'emprunt.



## Propreté et civisme :

Suite à plusieurs plaintes d'habitants en mairie, nous rappelons aux propriétaires de chiens que les déjections canines sont interdites sur les espaces publics et que dans le cas contraire il est nécessaire de procéder au ramassage de celles-ci. Le respect de ces règles élémentaires de civisme permettra de maintenir de bonnes relations de voisinage.

## Micro crèche :

La micro crèche « il était une fois » est ouverte depuis le 9 mars. Afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de découvrir cet espace, une matinée « portes ouvertes » est organisée le samedi 16 mai de 9h à 11h. N'hésitez pas à venir découvrir ces nouveaux locaux avec peut être une pointe de nostalgie pour ceux qui ont fréquenté cette école.



*Il était une fois*

## Fermeture du secrétariat :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 11 au 17 mai inclus. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le ..... ses adjoints.

## Les prochains événements à Tauxières-Mutry :

- 8 mai : Dépôt de gerbe au monument aux morts à suivi d'un vin d'honneur au foyer rural
- 5 juin à 19 h « Elles étaient infirmières » spectacle de la MJC Intercommunale au foyer rural : témoignages de deux infirmières issus de correspondances sur la première guerre mondiale
- 4 et 5 juillet : Fête patronale dont le programme des festivités sera distribué quelques jours auparavant
- 29 août à 19 h : Concert Musiques en Champagne à la coopérative viticole avec les Mountain Men. L'animation précédant ce concert sera une visite de la distillerie Guillon à Louvois.